CHAPELLE DES JÉSUITES

ÉTUDE POUR LA RÉNOVATION INTÉRIEURE DE LA CHAPELLE DES JÉSUITES ET SA PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

AGENCE URBANISME & DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer · Flandre intérieure

Mars 2015
CASO

ÉMELINE CHOLLET
PAUL BEAUCÉ

1. PRÉAMBULE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 5
1. Un projet d'Agglomération 7
2. La commande de la CASO à l'AUDRSO 9

Partie 1 : Propositions de programmation événementielle 11
1. Un lieu vitrine du développement culturel de l'Agglomération 13
2. Un lieu vitrine du développement culturel de l'Agglomération 16
3. Un lieu de vie pour les Audomarois 17

Partie 2 : Projet architectural 19
1. Généralités 21
2. Configuration défllé de mode 23
3. Configuration conférence / cocktail 25
4. Configuration spectacle 27
5. Configuration concert 29
6. Configuration dîner 31
7. Conflguration exposition 33

Partie 3 : Espace public 39
1. Note « La Chapelle des Jésuites : le « Grand Palais » de l'Audomarois, 2010 40
2. Extraits de la stratégie touristique du Pays de Saint-Omer 42
3. Exemples d'expositions qui se sont tenues à la Chapelle des Jésuites 44

MAITRISE D'OUVRAGE

EPCI
Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

Président de l'EPCI
M. DECOSTER

MAITRE D'OUVRAGE
CASO
Tel : 03 21 93 14 44

VICE-PRESIDENT
Bruno Humetz

Architecte conseil
Paul BEAUCÉ

Chargée d'étude Attractivité Rayonnement
Emeline CHOLLET

PARTENAIRES IMPLIQUÉS
Claire Miersman, directrice communication et culture
Gaëtan Vandenbussche, chargé de mission Europe événementiel Mécénat

AVERTISSEMENT :
CE DOSSIER PROPOSE DES SCHÉMAS D'ORIENTATIONS QUI PERMETTENT AU MAÎTRE D'OUVRAGE DE RÉFLÉCHIR À SON PROJET ET DE MIEUX LE DÉFINIR. IL N'EST, EN AUCUN CAS, UN ÉLÉMENT DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE.

PRÉAMBULE

1. UN PROJET D'*AGGLOMÉRATION*

UN PROJET D'*AGGLOMÉRATION* L'ENSEIGNEMENT JÉSUITE

- **L'enseignement Jésuite**

C'est dans le contexte de la réforme de l'église catholique organisée face à la diffusion du protestantisme en France que les Jésuites s'implantent à Saint-Omer, à la demande de l'évêque. Les Jésuites cherchent à revivifier la foi catholique et vont pour cela aller au contact direct des croyants. Cette volonté se manifeste très directement dans l'espace de l'église qui se veut uniformisé et décloisonné, rompant ainsi avec la tradition de l'édifice médiéval où les fidèles étaient séparés des célébrants. Aujourd'hui, ce volume qui doit être conservé dans sa verticalité et dans sa profondeur se prête ainsi parfaitement à un usage très polyvalent.

- **Le bâtiment**

Incontestablement, la Chapelle des Jésuites représente l'un des espaces les plus remarquables de l'Agglomération de Saint-Omer. Sa monumentalité est visible depuis plusieurs points de vue sur la ville et elle est d'autant plus saisissant que lorsqu'elle est découverte par les promeneurs au cours d'une déambulation rue du lycée.

Notons que la Chapelle des Jésuites de Saint-Omer n'est pas la seule de la région puisqu'il existe également la Chapelle Saint-Jacques d'Aire-sur-la-Lys et la Chapelle des Jésuites de Cambrai qui dominent elles aussi le paysage urbain.

- **Le quartier**

La Chapelle des Jésuites n'est pas le seul espace de connaissance et de culture du quartier. Effectivement, la Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer, la Société des Antiquaires de la Morinie, l'Espace 36 et le Lycée Ribot sont les lieux de l'offre culturelle et de la transmission de la connaissance de l'Agglomération de Saint-Omer.

UN OUTIL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITE ET DU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Cet espace remarquable est par lui-même un élément différenciant propre au territoire Audomarois. Dès lors, la Chapelle représente un facteur d'attractivité. La programmation événementielle du lieu, si elle s'appuie sur l'histoire de la Chapelle et la philosophie portée par les Jésuites Wallons, devrait elle aussi être différenciante. Elle permettrait ainsi d'être attractive pour un public au-delà du Pays de Saint-Omer et appropriable par les habitants du territoire attachés à leur patrimoine.

- **L'économie présentielle**

Le Pays de Saint-Omer mène une étude sur les opportunités de l'économie présentielle pour le territoire. Parmi les actions préconisées dans cette étude, plusieurs peuvent impacter le projet culturel de la chapelle des Jésuites. Il s'agira notamment :

D'agir sur la demande : accroître les revenus injectés dans l'économie du territoire

o Agir sur le déficit d'entrepreneurs et d'emplois liés à l'entrepreneuriat,

o Agir sur le manque d'attractivité du territoire vis-à-vis des cadres (au sens large) et des jeunes diplômés,

o Capitaliser le potentiel des jeunes diplômés,

D'agir sur l'offre : dynamiser l'économie présentielle du territoire

o Agir sur l'offre artisanale et commerciale

o Agir sur l'offre culturelle, notamment par l'accroissement du rayonnement et les retombées de l'offre culturelle.

- **Le développement touristique du territoire**

Le Pays de Saint-Omer est engagé dans une stratégie de développement touristique qui se caractérise notamment par la signature du Contrat de rayonnement Touristique le 16 avril 2015.

Au regard des premiers éléments de contexte cités ci-dessus, la Chapelle des Jésuites peut s'inscrire dans deux actions de la stratégie touristique :

o Mettre en scène 2.000 ans d'histoire par un tourisme culturel d'excellence,

o Affirmer le territoire comme destination régionale référente de tourisme d'affaires.

Plus globalement, le lieu se révèle être propice à un tourisme expérientiel et émotionnel.

2. LA COMMANDE DE LA CASO À L'AUDRSO

PROPOSER UNE SÉRIE D'EVENEMENTS

- en adéquation avec les opportunités qu'offre le bâtiment,
- intégré au quartier,
- ouvert sur le territoire de la région de Saint-Omer,
- en cohérence avec les structures et l'offre culturelle et touristique Audomaroise.

Réaliser un avant projet intégrant :

- les besoins techniques de la série d'événementiels,
- les normes de mise en sécurité et de mise en accessibilité,
- les exigences de préservation de ce Monument (classé au titre des Monuments Historiques).

Accompagner la CASO pour la rédaction du cahier des charges de maîtrise d'œuvre sur la réhabilitation interne de la Chapelle des Jésuites

PARTIE 1

PROPOSITIONS DE PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

1. UN LIEU *V*ITRINE DU DÉ*V*ELOPPEMENT CULTUREL DE L'*A*GGLOMÉR*A*TION

LES EXPOSITIONS

L'offre culturelle en matière d'expositions est diversifiée et prolifique grâce à plusieurs lieux culturels tels que : le Musée de l'Hôtel Sandelin, la Bibliothèque d'Agglomération, l'école d'art, et l'espace 36. Néanmoins, le Territoire ne dispose pas d'un espace d'exposition temporaire capable d'accueillir des expositions d'envergure. La chapelle permettrait de compléter leurs espaces d'expositions respectifs.

Propositions : Présenter des expositions, en partenariat avec les structures culturelles de l'Agglomération de Saint-Omer.

Ces expositions veilleraient à utiliser le volume et plus particulièrement la verticalité de la Chapelle.

Ainsi, les expositions pourraient se traduire par :

- des partenariats avec le Louvre Lens, pour intégrer des œuvres de grande taille,
- des créations d'art contemporain de type œuvres suspendues ou œuvres monumentales en lien avec l'identité du lieu, de l'Agglomération.

Point de vigilance, dans le cas ou les œuvres exposées seraient issues de collections telles que celles des musées de Saint-Omer, ou du Louvre Lens, les travaux devraient intégrer les normes d'hydrométrie en vigueur.

1.

LES CONCERTS ET LES SPECTACLES

Chaque année la Ville de Saint-Omer accueille les concerts inaugural et de clôture du festival d'orgues du Pas-de-Calais Contrepoints 62 en cathédrale de Saint-Omer.
Par le passé, Saint-Omer organisait une techno parade dans les remparts de la Ville.
Plusieurs acteurs culturels de la ville et de l'Agglomération interviennent dans ce domaine des concerts et des spectacles, il s'agit de la Comédie de l'Aa et du Centre Culturel d'Agglomération Daniel Balavoine.
Propositions
Comme pour les expositions, ces acteurs pourraient utiliser la Chapelle des Jésuites pour y programmer des concerts et spectacles en adéquation avec l'atmosphère et l'identité du lieu.
La programmation de concerts et de spectacles devra trouver sa place entre les programmations du théâtre à l'italienne et de Scénéo. La Chapelle se positionnerait ainsi à l'intermédiaire de ces deux lieux en terme de jauge de spectateurs et complémentaire en matière de programmation.
Développer une série de nuits audomaroises tendances, où la volumétrie du lieu serait une opportunité de création en matière de décors/mise en lumière accompagnant le thème de la soirée. Les thèmes pourraient s'appuyer sur des caractères identitaires de l'Agglomération (Saint-Omer ville film friendly, réinterprétation contemporaine du patrimoine musical,...).
Enfin, les spectacles optimisant la verticalité du lieu et son architecture pourraient être de différente nature : son et lumière, ombres chinoises, art de rue, de cirque...

1.

LES DÉFILÉS DE MODE

La Région Nord – Pas de Calais est réputée pour son industrie textile. Même si les filatures ont connu des difficultés économiques, plusieurs approches de renouveau économique sont en place à travers la Région autour de ce savoir faire. Exemple :

- La dentelle de Calais, la cité internationale de la dentelle et de la mode de Calais.
- Lille et Roubaix associés à travers « Maisons de la mode » dont l'objectif est de développer le design textile en offrant un soutien aux créateurs de mode émergeant qui contribueront à la résurgence de l'industrie textile du Nord de la France.

Saint-Omer est une ancienne ville drapante. Son activité textile très développée au XIXème a perduré aujourd'hui de manière tenue. Notons, aujourd'hui les activités d'entreprises telles que Duhamel à Saint-Omer (linge de maison et tissu d'ameublement) et le Moulinage du Plouy à Nordausques (fabricant de fil de soie et de nylon hauts de gamme).

Proposition : Accueillir des défilés de mode qui s'appuient sur le triptyque : collections (des musées de Saint-Omer, de la Bibliothèque,...), résidence - création (Motte castrale), exposition (Chapelle des Jésuites). Exemple de thème de création pour l'année à venir : Les dames aux chapeaux verts.

2. UN LIEU PARTENAIRE DU MONDE ÉCONOMIQUE

La Région de Saint-Omer est dotée de plusieurs réseaux regroupant les entreprises:

- le Centre des Jeunes Dirigeants,
- Initiatives Pays de Saint-Omer,
- le club des auto-entrepreneurs,
- Saint-Omer Challenge.

Par ailleurs, le regroupement de l'ensemble des acteurs institutionnels œuvrant pour l'économie, sera une réalité à l'été 2015 à travers la maison de l'économie localisée, place Victor Hugo à Saint-Omer. Cette mutualisation permettra sans doute de faciliter l'organisation par les acteurs économiques d'événements dans leur domaine d'expertise et d'accueillir un plus grand nombre de personnes.

En outre, le développement d'une politique proactive en matière d'accueil de Start up dans le domaine du numérique est en cours. Ces jeunes entreprises seraient localisées pour majorité dans le quartier des Quais de Saint-Omer au plus près du Pôle numérique de la gare.

Propositions

Offrir un lieu prestigieux en cœur urbain pour accueillir les évènements mobilisant les entrepreneurs Audomarois, qu'ils soient organisateurs ou destinataires/bénéficiaires : lancement de produits, soirées club d'entreprises local et euro - région, cocktail dinatoire et diner de gala pour mécénat.

Ce lieu atypique peut également permettre l'organisation de séminaires pour les entreprises. Ceux-ci pourraient s'organiser en lien avec l'offre incentive du territoire audomarois, afin de compléter l'offre en matière de tourisme d'affaire

3. UN LIEU DE *V*IE POUR LES *A*UDOM*A*ROIS

LES DÉFILÉS DE MODE

Contexte L'Hôtel de Ville Place Foch entre en période de travaux à l'automne 2015. Lorsqu'il réouvrira en 2018, il n'aura plus vocation à accueillir toutes les manifestations qui s'y déroulent à ce jour. Il apparaît essentiel d'étudier la possibilité de délocaliser certaines manifestations utilisant l'Hôtel de Ville place Foch (en attente du calendrier des manifestations).

Propositions : « Prendre l'habitude de bousculer ses habitudes » tel pourrait être le leitmotiv de la Chapelle qui deviendrait un lieu inscrit dans le quotidien des Audomarois, pour y ressentir des émotions, être acteurs d'expériences éco-citoyennes notamment. Exemples : Marché aux livres, manifestations éco-citoyennes, éléments de programmation ludique d'éducation populaire.

EN CONCLUSION

En conclusion, les évènements qui se dérouleront à la Chapelle des Jésuites devraient avoir pour leitmotiv de faire des propositions que nous ne pourrions pas organiser dans un autre lieu de l'Audomarois. La chapelle jésuite offrirait une programmation complémentaire, elle pourrait devenir le lieu convivial, avec une programmation généreuse et éclectique à partager en famille ou entre amis. Au regard des caractéristiques architecturales du lieu, la Chapelle des Jésuites peut se positionner aisément et incontestablement comme le flagship de ce quartier culturel, à l'image du musée Guggenheim pour la ville de Bilbao.

PARTIE 2
PROJET ARCHITECTURAL

1. GÉNÉRALITÉS

La Chapelle des Jésuites deviendrait un espace polyvalent recevant du public pour diverses manifestations. Le lieu s'adapterait selon différentes configurations correspondant à des usages bien particuliers. Elle comporte aussi des locaux annexes (locaux techniques, vestiaires, sanitaires, loges...)

Le public aura accès aux plus grands espaces du bâtiment, actuels narthex, nef, chœur et abside de l'église. L'accès aux chapelles dépend de la configuration de la salle choisie.

Pour définir la capacité maximale d'accueil du bâtiment, il faut se référer au règlement ERP (Etablissements Recevant du Public).

La chapelle possède une entrée principale de 3.5m de large (soit 5 unités de passage) et une sortie de secours en projet de 1.8m de large (3 unités de passage). Le bâtiment totalise donc 2 sorties de secours possibles avec 8 unités de passage au total. (en bleu dans le tableau ci-contre)

Selon le règlement ERP et du fait de ses deux seules sorties de secours le bâtiment, dans la limite de sa surface disponible, pourra accueillir jusqu'à 500 personnes. La surface proposée au public totalise 700 m² (Narthex+nef+chœur+abside), soit 0.7 pers/m². Cette valeur reste respectable même lorsque que l'on ne considère que la nef en espace pour le public (1.14 pers/m²)

Le bâtiment sera classé ERP de 3ème catégorie de type L : salle à usages multiples.

Effectif	Nombre de dégagement	Nombre total d'UP
1 à 19	1	1
20 à 50	2 dont 1 accessoire	1 + 0,60 m
51 à 100	2	2
101 à 200	2	3
201 à 300	2	4
301 à 400	2	5
401 à 500	2	6
501 à 600	3	6
601 à 700	3	7
701 à 800	3	8
801 à 900	3	9
901 à 1000	3	10
1001 à 1100	4	11
1101 à 1200	4	12

+ 1 unité de passage

En cas d'ajout d'une sortie de secours ou d'une unité de passage supplémentaire, le nombre maximum de visiteurs est porté à près de 1000 personnes dans la limite de surface disponible. (en rouge dans le tableau ci-contre)

1.

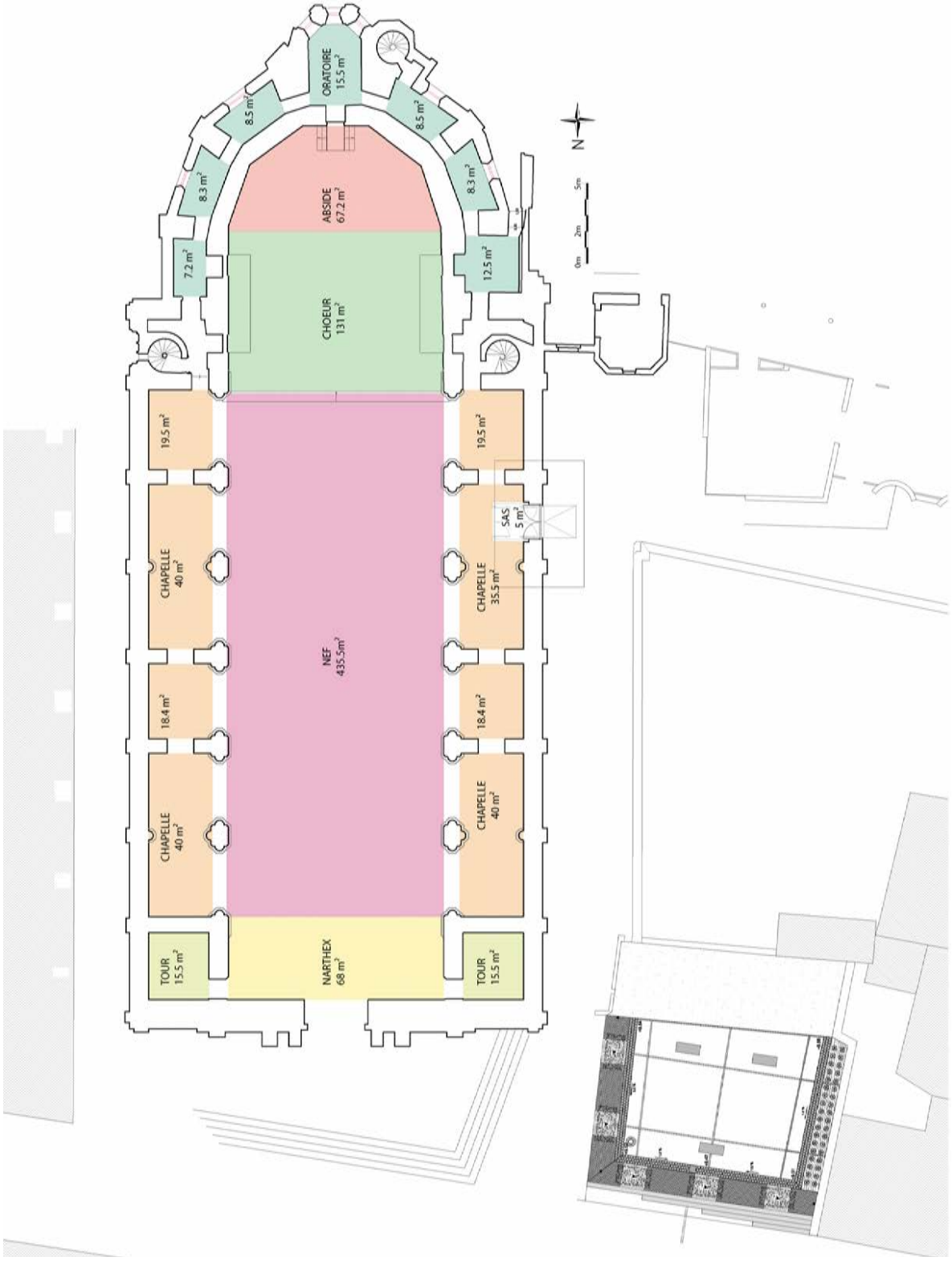
ORATOIRE 15.5 m²
8.5 m²
8.5 m²
8.3 m²
8.3 m²
ABSIDE 67.2 m²
7.2 m²
CHOEUR 131 m²
12.5 m²
N
5m
2m
0m
19.5 m²
19.5 m²
SAS 5 m²
CHAPELLE 40 m²
CHAPELLE 35.5 m²
NEF 435.5m²
18.4 m²
18.4 m²
CHAPELLE 40 m²
CHAPELLE 40 m²
TOUR 15.5 m²
NARTHEX 68 m²
TOUR 15.5 m²

2. CONFIGURATION DÉFILÉ DE MODE

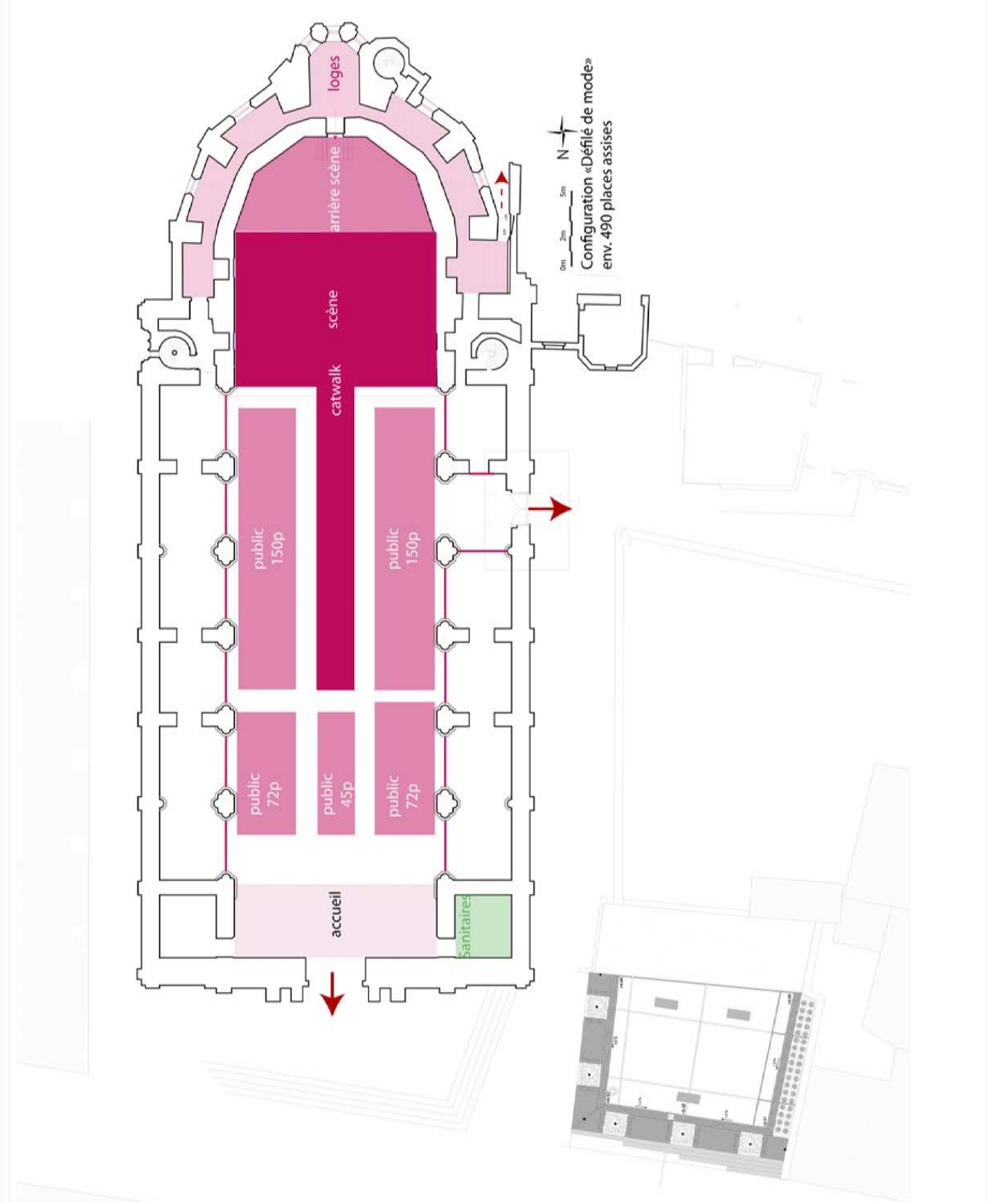

2.

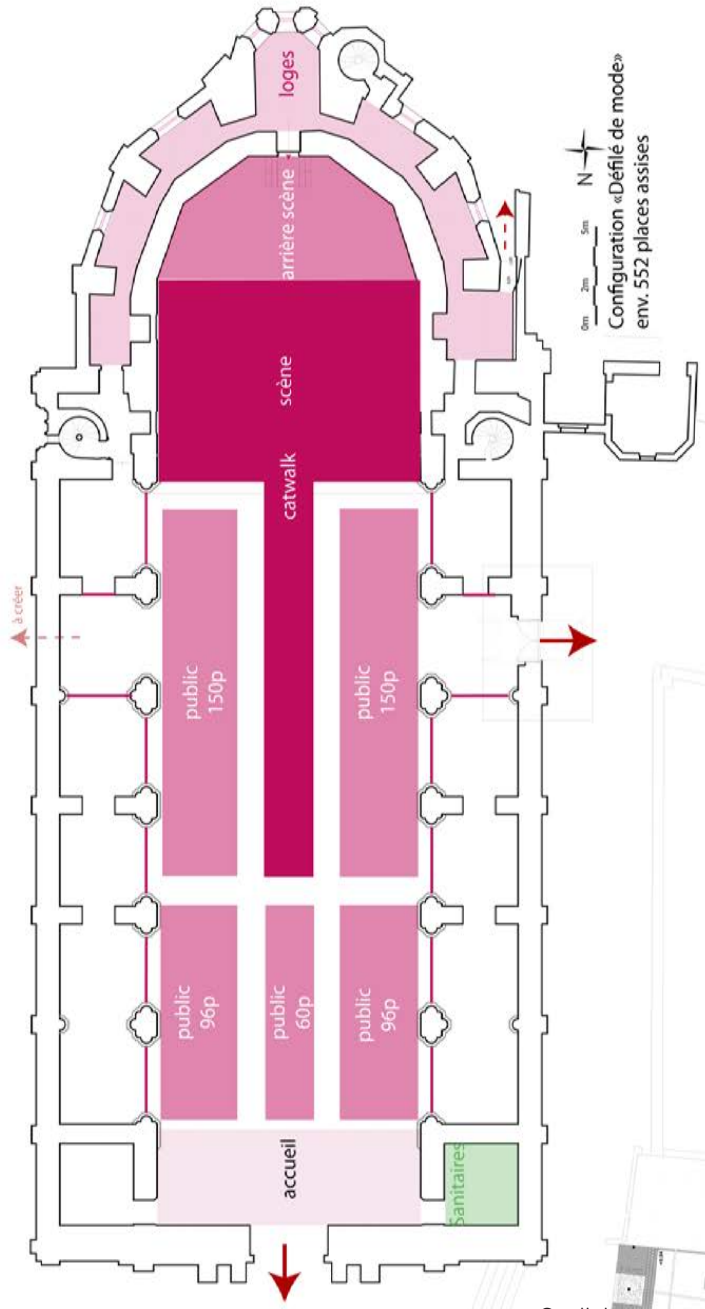

Défilé de mode :
- Mise en place d'un podium en T traversant la nef,
- Besoin de chaises pour le public autour du catwalk,
- Espace d'accueil à prévoir,
- Dispositif d'éclairage de scène selon le plan lumière de la salle,
- Sanitaires avec lavabo,
- Régie.

Cette configuration peut nécessiter l'ajout d'une sortie de secours selon la capacité maximale retenue.

3. CONFIGURATION CONFÉRENCE / COCKTAIL

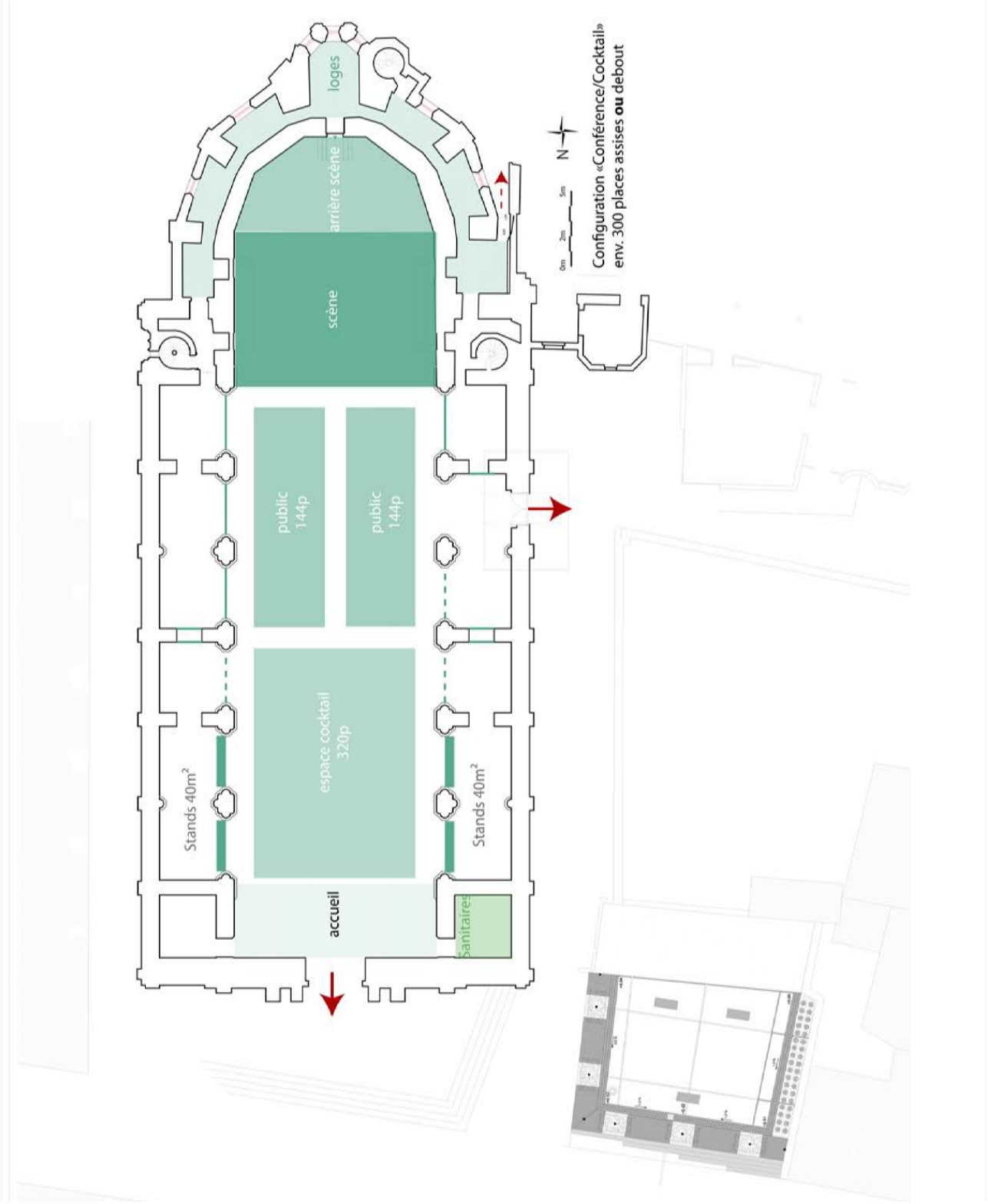

3.

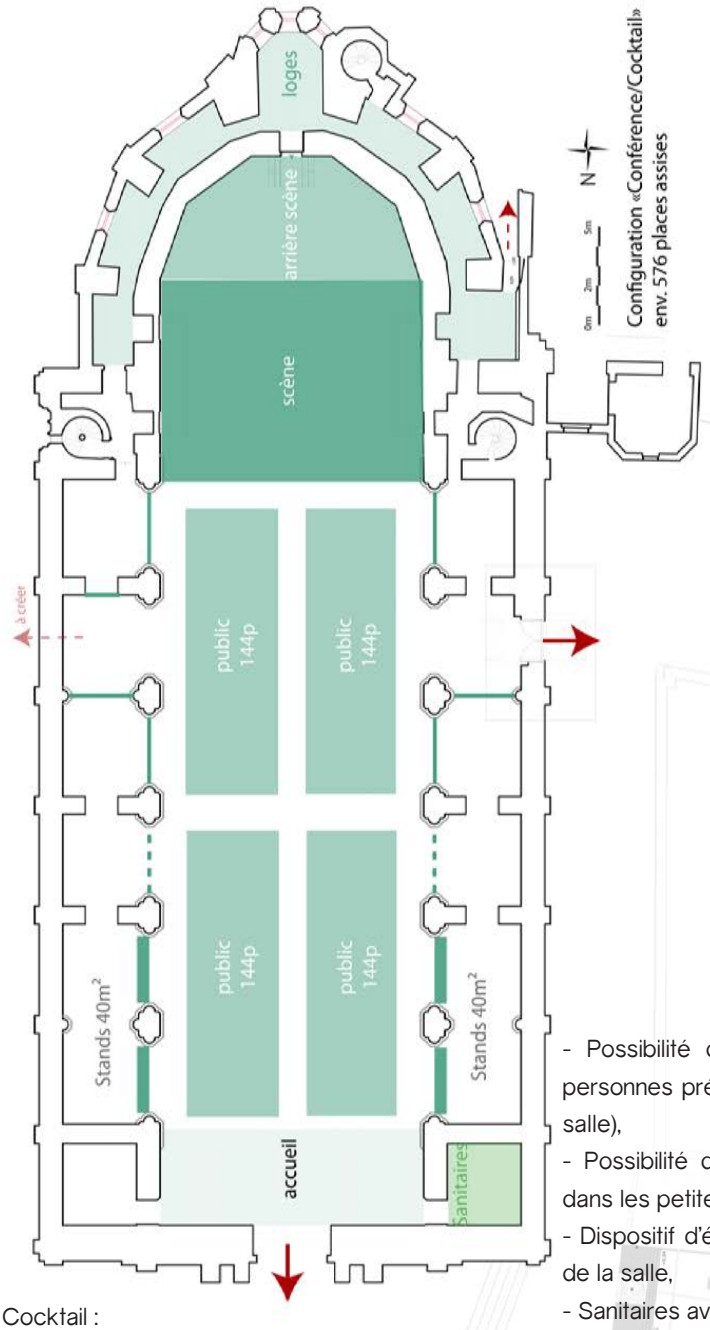

Conférence / Cocktail :

- Mise en place d'un podium dans le chœur de la chapelle,
- Tables pour le protocole,
- Besoin de chaises pour le public assis, selon la solution retenue,
- Espace d'accueil à prévoir,
- Possibilité d'un espace cocktail debout pour les personnes présentes (dans la limite de capacité de la salle),
- Possibilité d'intégration des stands de restauration dans les petites chapelles,
- Dispositif d'éclairage de scène selon le plan lumière de la salle,
- Sanitaires avec lavabo,
- Régie,
- Espace traiteur à l'extérieur de la chapelle.

Cette configuration ne nécessite pas d'ajout d'une sortie de secours supplémentaire sauf si on compte accueillir du public assis et du public debout.

4. CONFIGURATION SPECTACLE

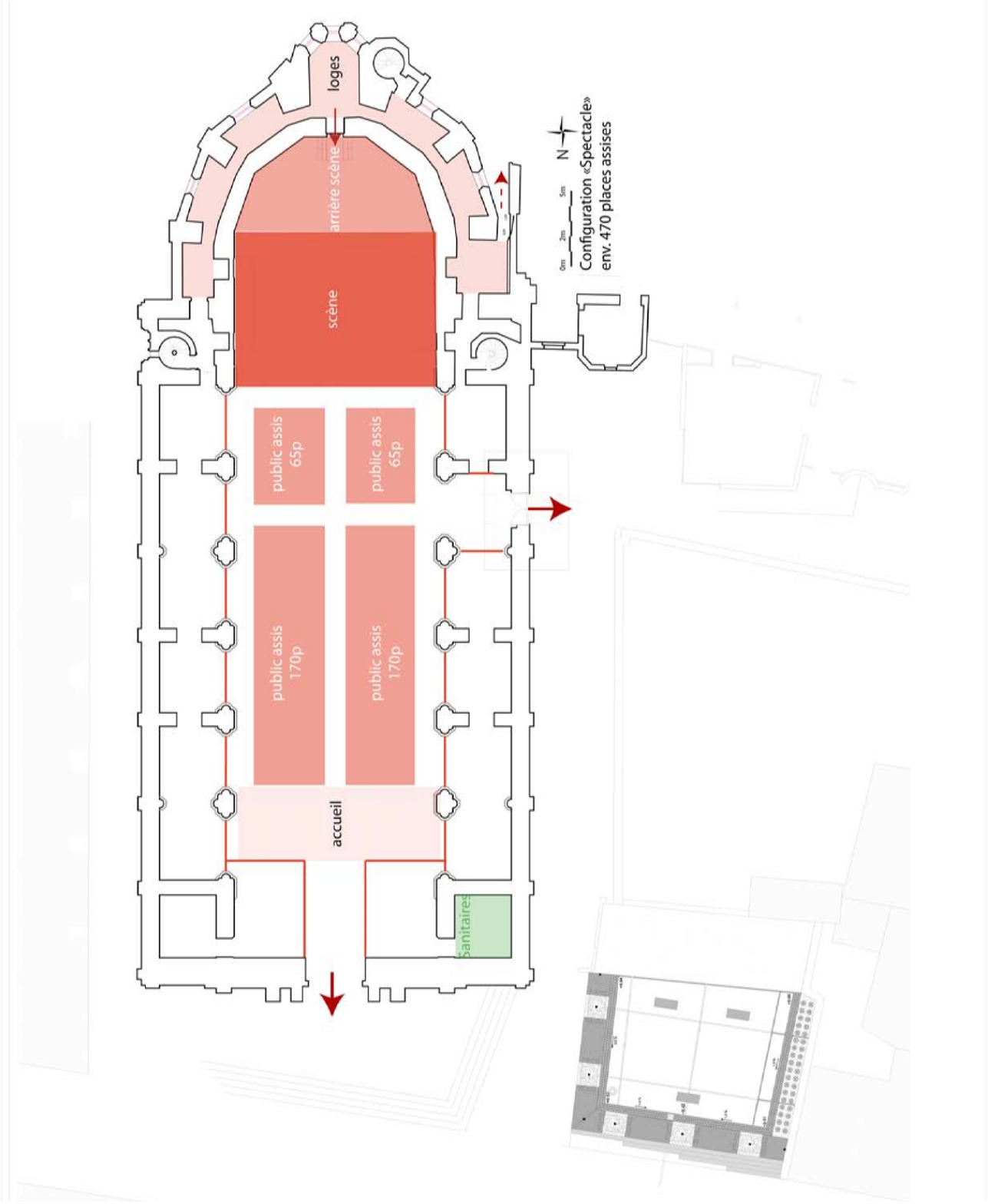

4.

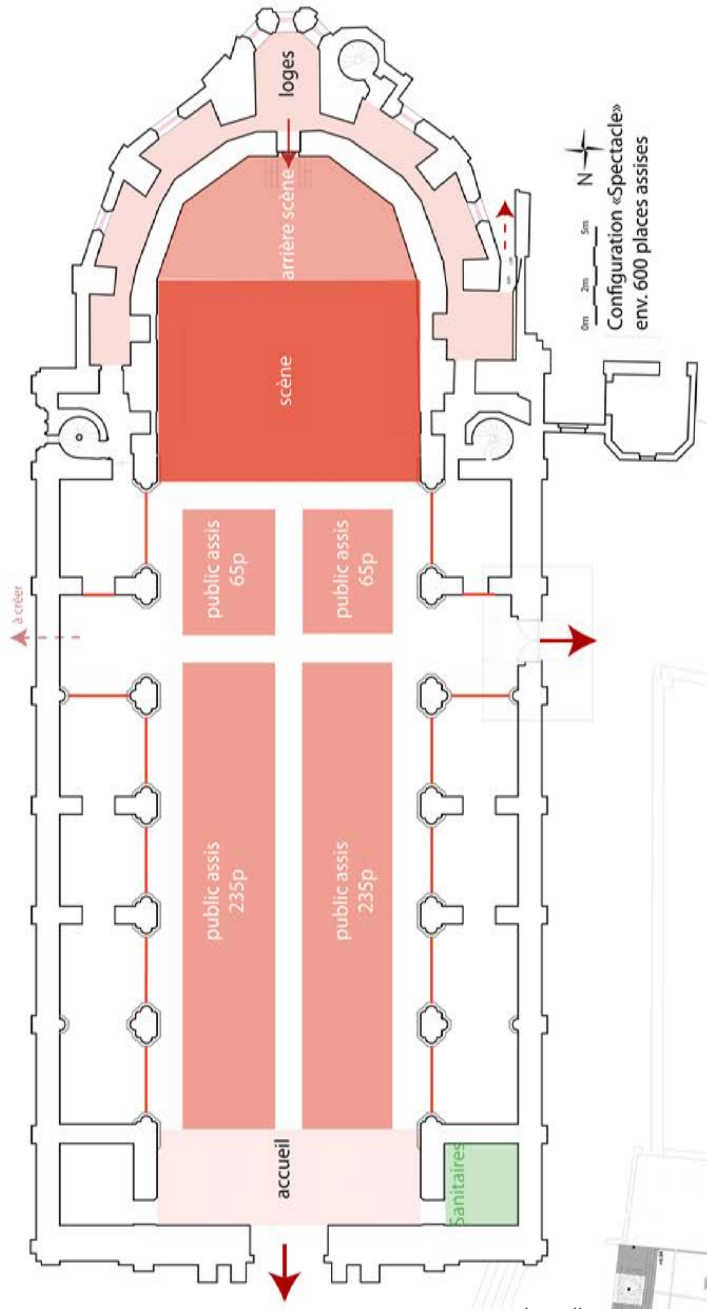

Spectacle :

- Mise en place d'une scène dans le chœur de la chapelle,
- Besoin de chaises pour le public assis, de 470 à 600 selon la solution retenue,
- Espace d'accueil à prévoir,
- Dispositif d'éclairage de scène selon le plan lumière de la salle,
- Sanitaires avec lavabo,
- Régie.

5. CONFIGURATION CONCERT

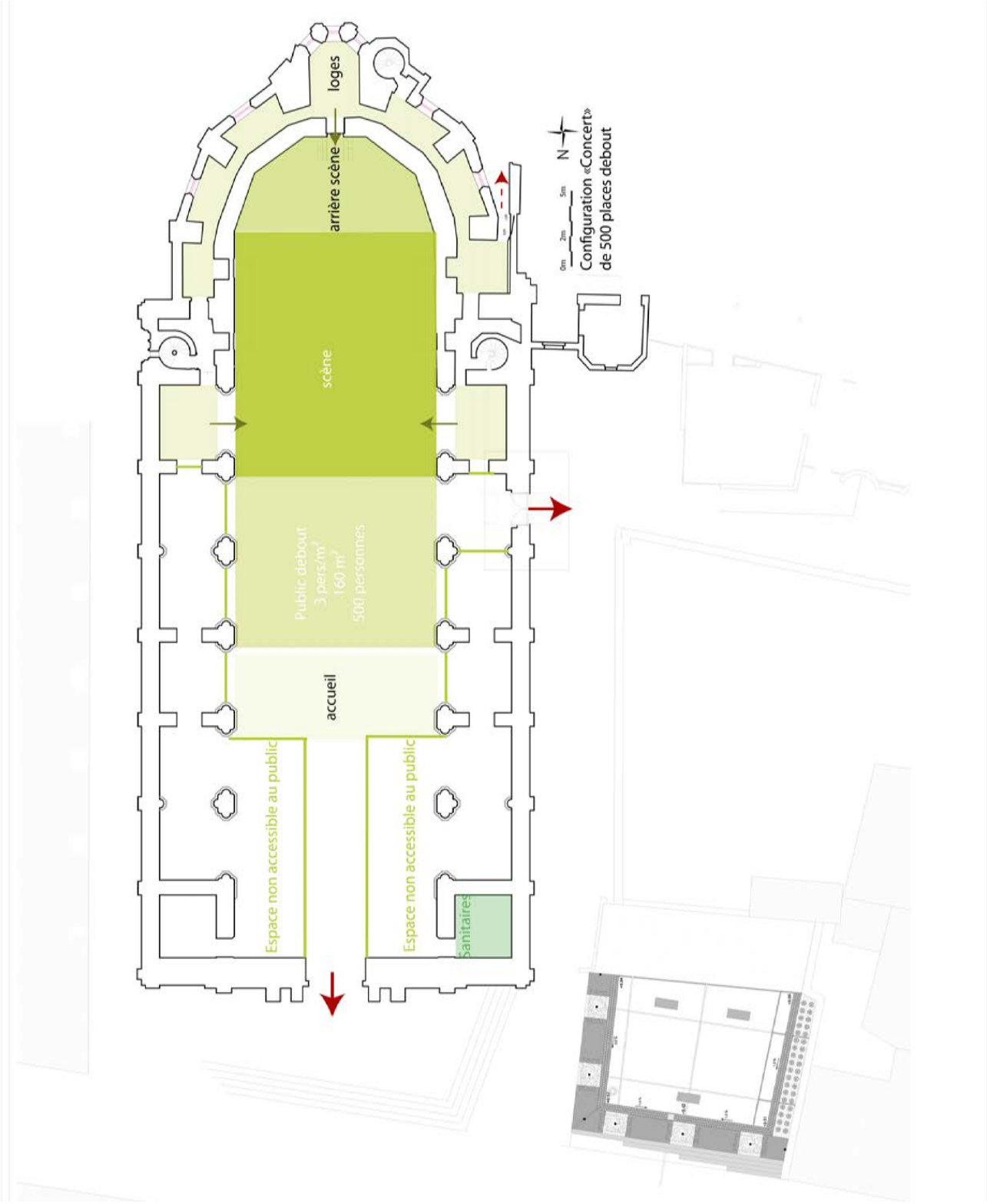

5.

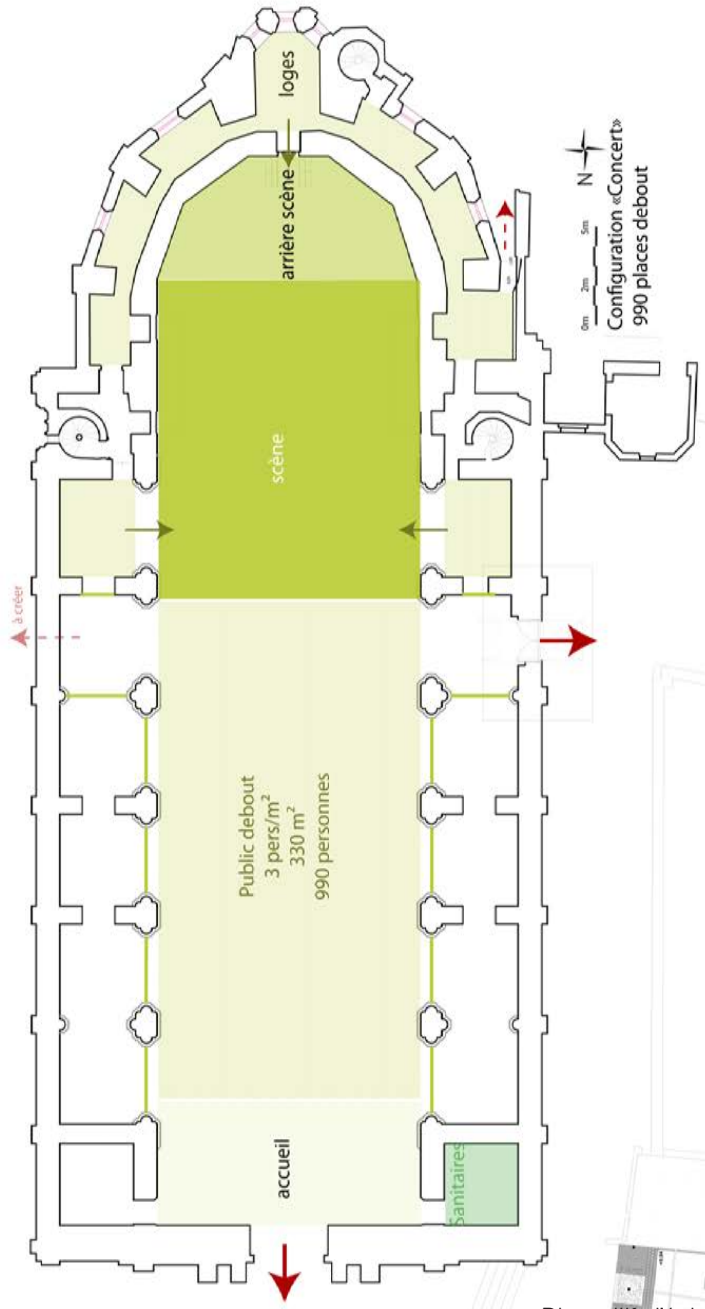

Concert :

- Mise en place d'une scène dans le chœur de la chapelle,
- Espace d'accueil à prévoir,
- Sortie de secours supplémentaire à prévoir en cas d'augmentation de la capacité d'accueil,
- Dispositif d'éclairage de scène selon le plan lumière de la salle,
- Sanitaires avec lavabo,
- Régie.

6. CONFIGURATION DÎNER

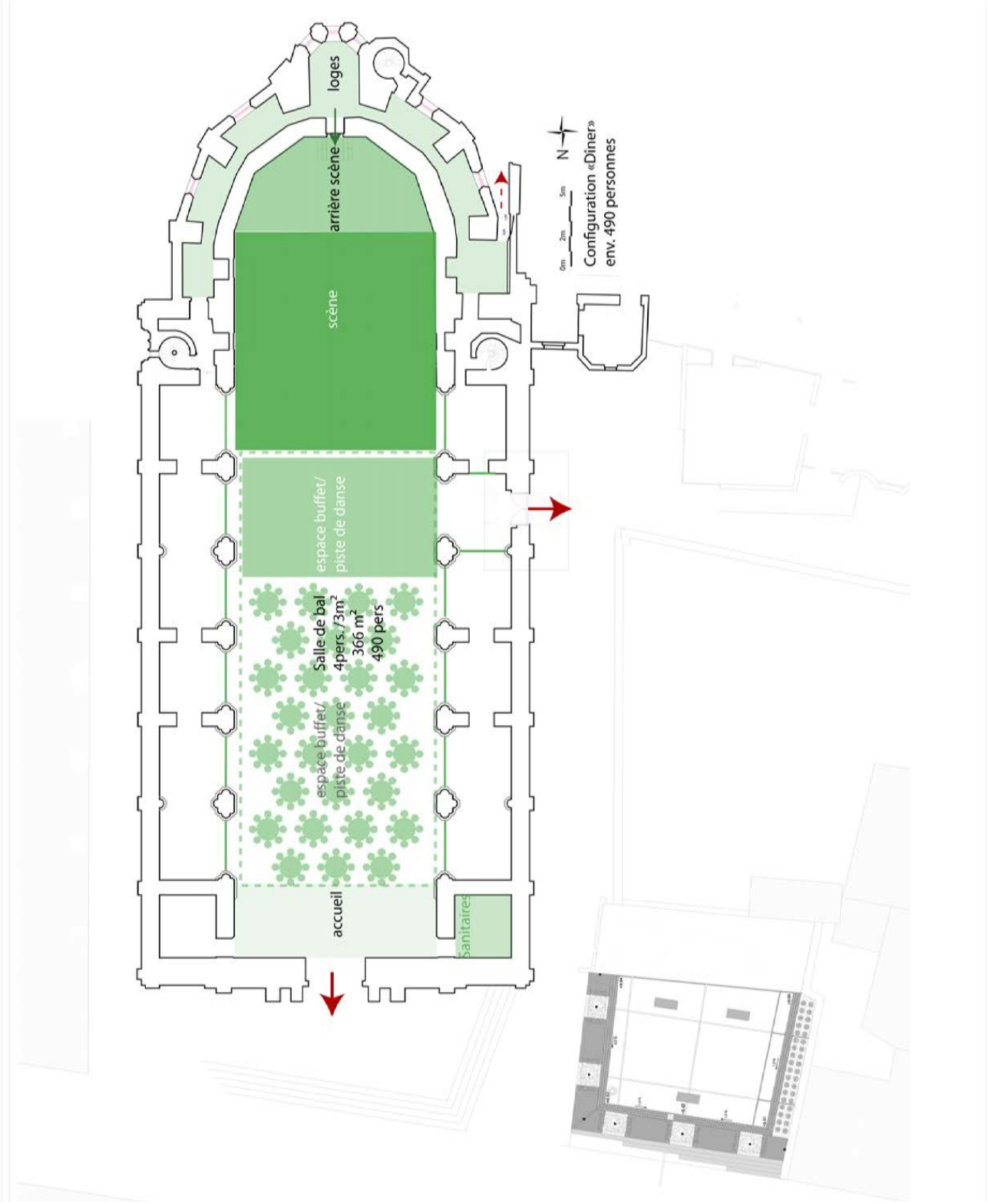

6.

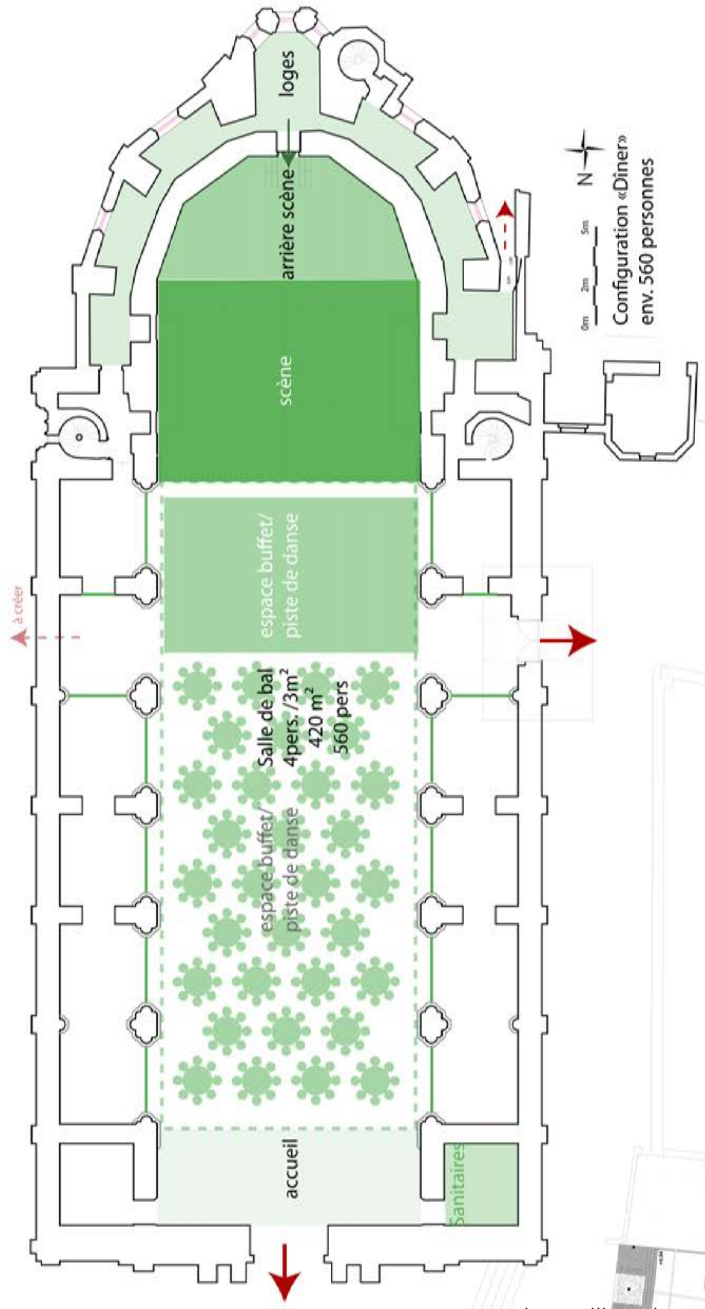

Dîner :

- Mise en place d'une scène dans le chœur de la chapelle,
- Besoin de chaises et de tables selon la configuration,
- Espace d'accueil à prévoir,
- Espace buffet accessible depuis l'entrée secondaire,
- Possibilité d'intégration des stands de restauration dans les petites chapelles,
- Dispositif d'éclairage de scène selon le plan lumière de la salle,
- Sanitaires avec lavabo,
- Régie,
- Espace traiteur à l'extérieur de la chapelle.

7. CONFIGURATION EXPOSITION

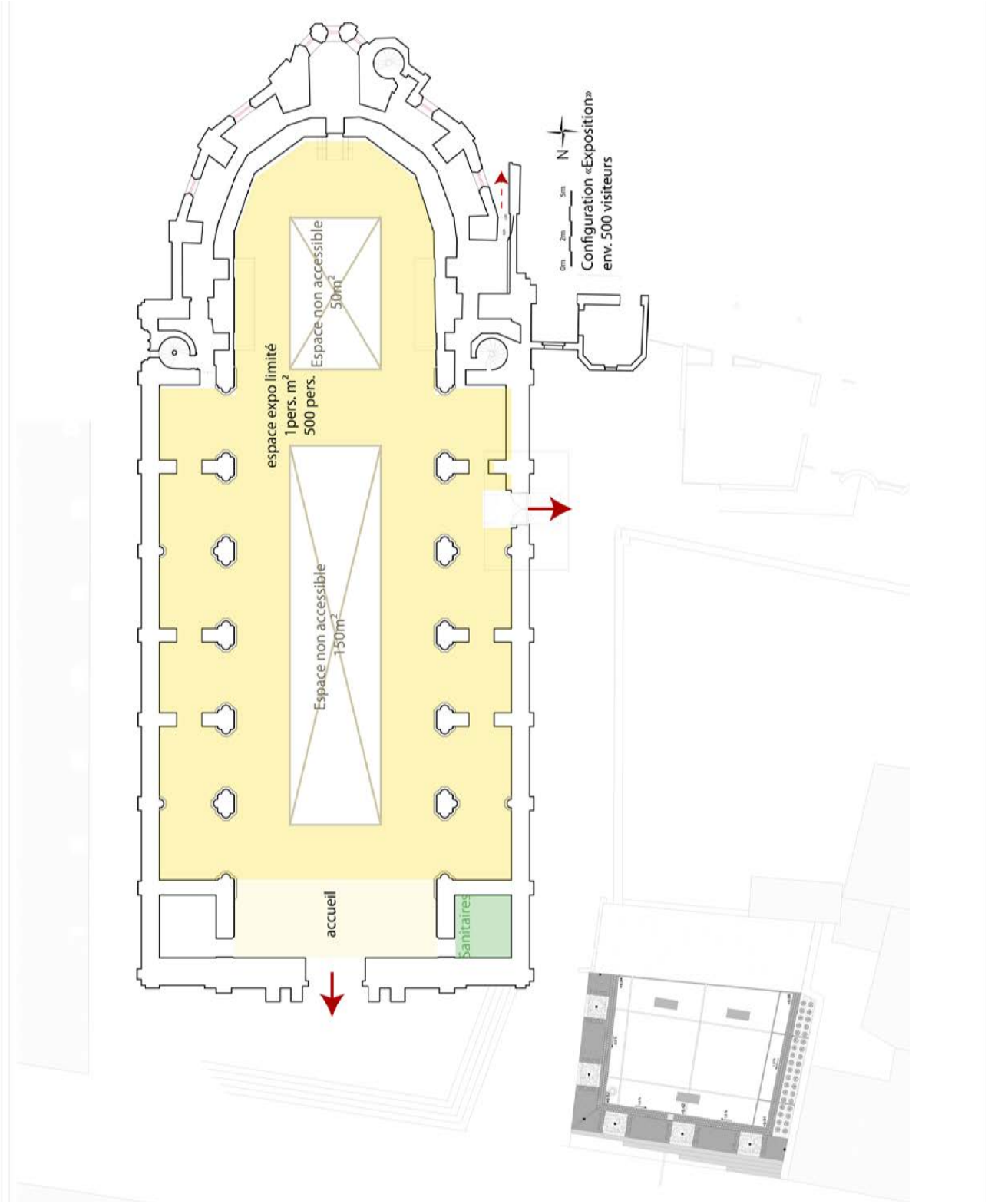

7.

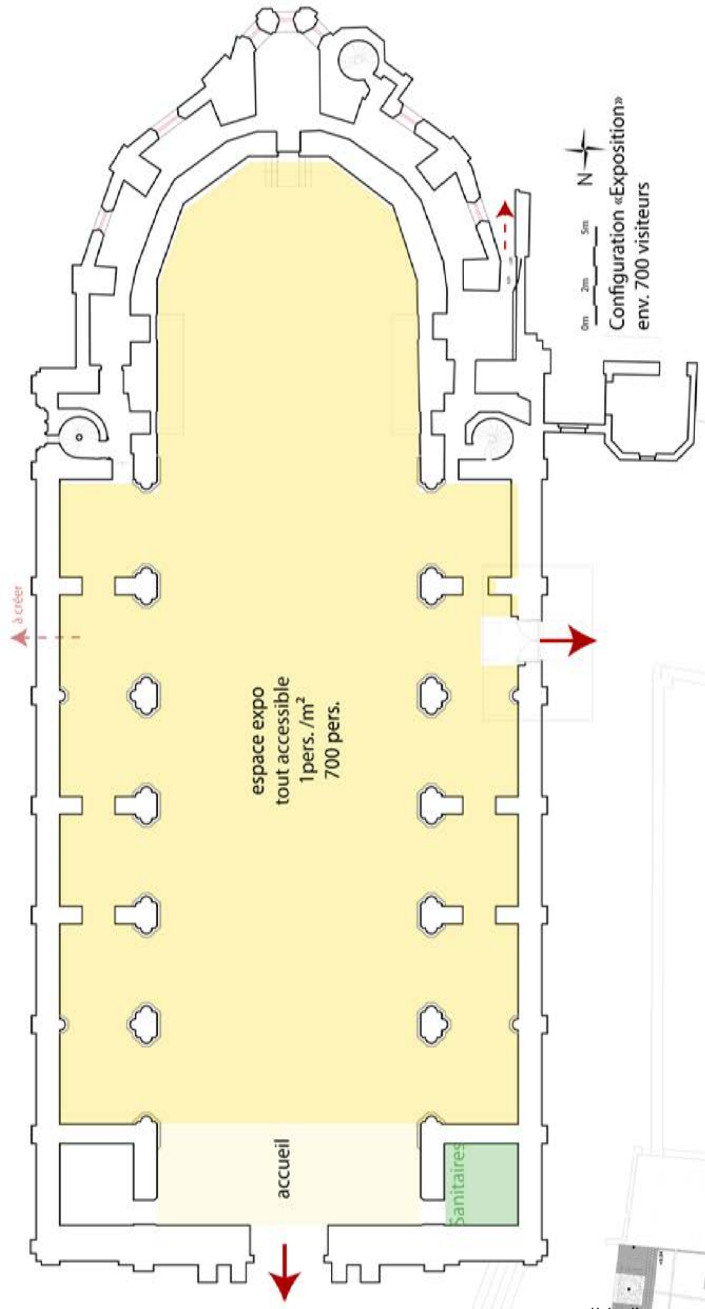

Exposition :

- Ouverture possible des petites chapelles pour l'espace d'exposition et ouverture du chœur au public,
- Capacité allant de 500 à 700 visiteurs (1 pers/5m² pour les musées) selon la capacité maximale du bâtiment,
- Limitation de la surface visiteur disponible selon la capacité d'accueil,
- Espace d'accueil à prévoir,
- Dispositif d'éclairage selon le plan lumière de la salle,
- Sanitaires avec lavabo,
- Régie.

PARTIE 3
ESPACE PUBLIC

1. PENSER UN NOUVEL ESPACE PUBLIC

Il nous apparaît important de prendre en considération l'espace public bordant et amenant à la Chapelle des Jésuites. C'est pourquoi nous souhaitons partager les premiers enjeux que nous avons pu identifier et quelques propositions.

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer se tient à la disposition de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer afin d'approfondir ces réflexions en partenariat avec les services concernés.

ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- Rendre lisible l'entrée dans le quartier culturel
- Contribuer à la déambulation piétonne cycliste d'un quartier hype
- Connecter le quartier aux autres « points de chutes » des visiteurs tels que la Maison Ribot, les 3 places
- Rattacher le quartier rue d'Arras au secteur Gambetta rue du lycée
- Connexion des équipements culturels entre eux

PROPOSITIONS DE L'AGENCE

- Problématique de signalétique afin de rendre plus visible/lisible la Chapelle et les structures culturelles du quartier (Bibliothèque d'Agglomération, Espace 36, Antiquaires de la Morinie) ?
- Art dans l' espace public - Street art
- Trouver un nom au quartier
- Signalétique commerciale
- Les structures culturelles hors les murs => Lien avec les actions proposées dans le cadre des contrats de ville de la CASO

ANNEXES

1. NOTE LA CHAPELLE DES JÉSUITES : LE GRAND PALAIS DE L'AUDOMAROIS, 2010

UN ESPACE REMARQUABLE

Jean du Blocq, frère jésuite et architecte de l'Ordre pour la province Gallo-Belge, a conçu cette église pour l'Ordre selon ses grands principes définis au concile de trente. Ainsi, pour favoriser la prédiction et les prestations scéniques alors en vogue, le transept est supprimé : un seul vaisseau habite cet espace. Celui-ci a des dimensions remarquables : il mesure 56 m de long de l'entrée jusqu'au fond du chœur pour 13 m de largeur entre les colonnes et 23 m sous voûte. Il est surmonté de croisées d'ogives et d'arcs à caissons et décoré de sculptures.

UN ESPACE À RÉINVESTIR

Depuis sa dé consécration, la Chapelle a connu de nombreuses utilisations y compris culturelles qui constituent un premier retour d'expériences. Toute installation de structure permanente dans l'édifice, tels les modules dans lesquels était installé le service Ville d'art et d'Histoire de 2001 à 2007, supprime la perception de ce volume et de son architecture. Le site n'a jamais été mieux investi que lors des expositions, notamment zen 2009, lorsque le Conseil Général a réalisé l'exposition d'art contemporain « Passage » dans le cadre de l'année Blériot.

Or, l'Audomarois est peu pourvu de véritables lieux d'expositions grand format dédiés à la culture. Si le territoire a la chance de posséder deux équipements culturels de renommée nationale, voire internationale : la Bibliothèque d'Agglomération et le Musée de l'Hôtel Sandelin, aucun d'eux ne possède de véritable salle d'exposition temporaire capable d'accueillir de grandes expositions.

UN PROJET SPÉCIFIQUE

Par son architecture, le site peut accueillir des expositions et manifestations culturelles d'intérêts régional et national liées à la traduction du territoire mais résolument tournées vers la modernité :

- Des expositions temporaires d'œuvres d'art s'appuyant sur des fonds du territoire (bibliothèques, musées, églises, CIAP,...) et faisant appel à des prêts (comme l'exposition Une renaissance)
- Des expositions en partenariat avec le Louvre-Lens : le nouveau musée recherche des partenariats potentiels pour mener une dynamique régionale, mais l'Audomarois ne possède pas de lieu d'accueil pour ce type d'exposition
- Des expositions de grand format d'art contemporain
- Des expositions alternatives comme les grandes expositions du Centre National de la danse
- Des salons culturels (livre ancien, métiers de l'artisanat,...)
- Des animations culturelles liées à ces usages (danse, musique, formes contées...)

Afin de mettre en place une structure modulable unique, il faut recourir à un scénographe tel PATRICK BOUCHAIN, spécialiste de la reconversion des sites en lieux culturels à des tarifs non prohibitifs (calés sur ceux du coût au mètre carré du logement social).

UN FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉ

Ce type d'équipement ne nécessite pas d'avoir un personnel dédié. L'objectif est de fonctionner avec les services culturels ou associations culturelles du territoire et qu'ils intègrent, dans leur demande de subvention et par rapport à leurs ressources propres, la problématique de l'accueil sur le site. Il s'agit de mettre à disposition de ces équipements culturels un lieu d'exposition et d'animation commun, qu'aucun d'entre eux ne possède pour des expositions et manifestations à vocation régionale ou nationale. Ce type d'équipement pourrait accueillir chaque année une à deux expositions de niveau national et deux à trois expositions de niveau régional.

LA MISE EN OEUVRE DE LA RÉFLEXION

Thierry Tribalat est prêt à s'investir aux côtés de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer afin de piloter un groupe de réflexion chargé de la mise en place de cet équipement. A cet effet, il se tient disponible pour une rencontre sur ce sujet avec Monsieur le Président.
Thierry Tribalat et le service ville d'art et d'histoire le 14.12.2010

2. EXTRAITS DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE DU PAYS DE SAINT-OMER

AXE 1 UNE DESTINATION FAÇONNÉE PAR L'HOMME PROPICE À UN TOURISME EXPÉRIENTIEL ET ÉMOTIONNEL

ACTION 3 METTRE EN SCÈNE 2.000 ANS D'HISTOIRE PAR UN TOURISME CULTUREL D'EXCELLENCE

CONSTATS

Le territoire affirme aujourd'hui le souhait de mettre en oeuvre une véritable stratégie de connaissance, de préservation, de valorisation, de promotion de ses ressources culturelles, patrimoniales et de sensibilisation à l'architecture et au cadre de vie. L'obtention récente de l'extension du label Ville d'art et d'histoire de Saint-Omer en Pays d'art et d'histoire pour la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et la Communauté de Communes de la Morinie viennent souligner cette dynamique, vivement soutenue par la Région et le Département. Cette stratégie tout entière s'inscrit dans une démarche d'excellence culturelle aux côtés du Ministère de la Culture et de la Communication, en lien avec les dynamiques locales, départementales et régionales.

OBJECTIFS

- Construire un tourisme basé sur les fondements culturels du territoire
- Mieux distinguer les offres culturelles à véritable potentiel de développement touristique
- Renforcer les échanges et liens entres les acteurs culturels et touristiques
- Chercher à faire vivre des émotions centrées sur la culture, l'environnement culturel (incluant les paysages), les valeurs, les styles de vie, le patrimoine local, les arts et les traditions du territoire
- Créer des services et produits touristiques correspondant aux comportements actuels des visiteurs culturels
- Impulser et pérenniser des partenariats touristiques avec les territoires voisins (le Louvre Lens par exemple)
- Mieux connaître les publics potentiels et les retombées économiques du tourisme culturel

AXE 2 JOUER LA CARTE DU « RETOUR AU VERT » POUR LES AMATEURS D'AUTHENTICITE ACTIVE ET D'EVASIONS PROFESSIONNELLES

ACTION 5 AFFIRMER LE TERRITOIRE COMME DESTINATION RÉGIONALE RÉFÉRENTE DE TOURISME D'AFFAIRES

CONSTATS

Les professionnels touristiques du territoire se positionnent individuellement aujourd'hui sur le marché des évènements d'entreprises (séminaires, incentives, événementiels). Avec l'ouverture prochaine de la salle de spectacles et des congrès à Longuenesse, le territoire doit se préparer à rejoindre celui des congrès, conventions, conférences, foires et salons.

OBJECTIFS

- Structurer et organiser stratégiquement l'offre des Rencontres et des Evènements Professionnels
- Mettre en réseau et fédérer les professionnels de la filière (salles, hébergements, transporteurs, prestataires de loisirs…)
- Créer des produits touristiques correspondant aux comportements actuels des touristes professionnels et les fidéliser
- Compléter l'offre régionale, composée principalement d'Arras, Dunkerque, Le Touquet, Lille et Valenciennes

DESCRIPTION

- Mettre en place un Office de Tourisme et des Congrès Intercommunautaire
- Adhérer au Bureau Régional des Congrès (BRC) / Nord France Convention Bureau

3. EXEMPLES D'EXPOSITIONS QUI SE SONT TENUES *À LA CHAPELLE DES JÉSUITES*

LES BROUKAILLERS - 8 NOVEMBRE 2003 - 6 DÉCEMBRE 2003 ESPACE 36

La maîtrise et l'exploitation des marécages du « bassin audomarois » ont forgé au fil des siècles la culture bien spécifique de ses résidents, et le paysage est encore aujourd'hui en devenir. Cette influence semble apparemment ne plus avoir d'impact sur notre vie quotidienne. Cependant, ce collectif de jeunes artistes audomarois met en évidence les traces subsistantes de cet héritage, tout en rendant hommage aux broukaillers, les « hommes du Marais ». Pour cela, ils ont choisi d'occuper trois lieux culturels représentatifs de la Ville de Saint-Omer ; la Chapelle des Jésuites (conservation), la Bibliothèque d'Agglomération (érudition) et l'Espace 36 (création). Un sentier aux couleurs du Marais les unira pour établir une « réserve artistique ».

Artistes présentés: Rudy Toulotte, Philippe Rebergue, Jérome Pauwels, Gaëtan Macquet et François Brietz.

En partenariat avec la Bibliothèque d'Agglomération et le Service du Patrimoine de Saint-Omer.

(1)Gaëtan Macquet. (2)Rudy Toulotte

TRANSMETTRE / TRANSMIT 14 SEPTEMBRE - 10 NOVEMBRE 2007

« Transmettre / Transmit » présente des actions artistiques des deux côtés de la Manche, dans le Nord - Pas de Calais et dans le Kent, en 2007 et 2008. Notre volonté est de proposer au public du district de Douvres et de l'Audomarois, région de Saint-Omer, des créations d'art contemporain dans des sites patrimoniaux à partir d'un thème fédérateur. Huit artistes français et anglais réalisent des installations in-situ spécifiques pour la Chapelle de l'ancien Collège des Jésuites à Saint-Omer, prenant comme base de réflexions le mot «transmettre». C'est sur ce terme que des ateliers de pratiques artistiques ont été mis en place lors de l'année scolaire dans des écoles, des collèges et un foyer. Ce travail se complète d'un essai de la philosophe Christiane Vollaire.

Chacun de nous véhicule une image de son espace de vie, public comme intimiste. Le paysage urbain en est une première approche. Le regard de Nigel Green sur la Ville de Saint-Omer et son patrimoine propose ainsi une transition entre l'imagerie collective et l'appropriation personnelle d'un lieu. Roy Smith met en exergue l'identité forte de la Chapelle des Jésuites, entre pouvoir et religiosité. Mythe et réalité se confondent. Johanne Huysman, en nous contant des histoires fantastiques de créatures légendaires, s'interroge sur notre propre capacité d'imagination. Utilisant les mots et les corps, Isabelle Froment installe sa caméra face à une représentation intemporelle de la féminité. Les réflexions de Sylvain Lainé sur les objets du quotidien prennent forme aussi dans une sphère intime, échappant aux lieux communs. Le travail initial d'Olivier Michel, créateur de formes dessinées, amène de nouvelles perspectives sur l'acte de retranscrire le geste artistique. Entre intériorisation et expression, Joanna Jones dévoile ses émotions à travers la peinture. La création sonore de Paul Cheneour révèle l'espace par une expérience acoustique et esthétique.

Cette exposition est accompagnée d'un catalogue de 40 pages, présentant à la fois les travaux de chaque artiste, les ateliers de pratiques artistiques relatifs à cette action, la Chapelle des Jésuites, ainsi qu'un essai de la philosophe Christiane Vollaire sur la thématique du projet, « transmettre ». Une brochure double pages présentant l'exposition a aussi été remise à chaque visiteur. Ces documents étant bien sûr bilingues français-anglais.
Une action Interreg IIIa soutenue par le fonds européen FEDER

Organisé par l'Espace 36 avec DAD - Dover Arts Development, Douvres (angl)
Un partenariat avec le Service Ville d'art et d'histoire de Saint-Omer.
Avec le soutien du Conseil Général PdC, de la CASO, d'Arts Council et de Sea France

LE PASSAGE 24 OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE 2009

Le Département du Pas-de-Calais célèbre en 2009 les relations entre le Pas-de-Calais et le sud-est de l'Angleterre à travers l'envol de Louis Blériot en 1909.

Le Kent et le Pas-de-Calais, territoires «voisins», lieux de passage, espaces d'échanges, interrogent quatre artistes britanniques : Jim Allchin, Andrew Baldwin, Lesly Barker, Nicola Dove, et quatre artistes français : Pierre Bourquin, Marie-Odile Candas-Salmon, Jacques Declercq, Valérie et Thierry Teneul et un artiste britannique résidant dans le Montreuillois : John Hutton.

Présentant leurs œuvres à la Chapelle des Jésuites à Saint-Omer, ils nous proposent une rencontre entre différents champs d'expression (de la photo à la vidéo, de l'installation à la peinture) et ouvrent un dialogue pertinent entre leurs recherches, vos attentes, leurs réflexions et vos impressions.
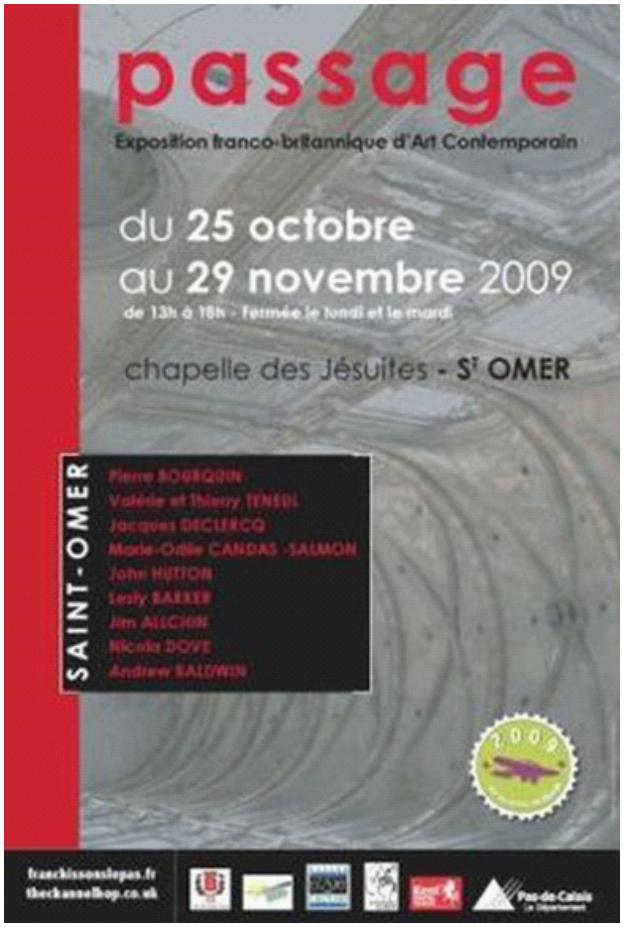
Exposition départementale organisée avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, la Ville de Saint-Omer et avec la collaboration de l'association «Strange Cargo» à Douvres.